

G U I N E E - B I S S A U

José-Jorge RODRIGUES

Août 1979

LE RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION

DE LA GUINEE-BISSAU DE 1979

A - INTRODUCTION

La Guinée-Bissau a réalisé son premier Recensement Général de la Population et de l'Habitat en tant que pays indépendant du 16 au 29 Avril 1979. Les résultats provisoires de Juin 1979 indiquent une population de 777.214 habitants. La codification des données est en cours et on prévoit la sortie des premiers tableaux pour Mars 1980.

Les activités de collecte des données concernant la population remontent à 1900. Cependant, les premiers résultats connus datent de 1928. Les travaux ayant des objectifs proprement démographiques débutent avec le recensement de 1940. Par la suite, un recensement a été réalisé tous les dix ans jusqu'en 1970. Bien que de qualité inégale, les quatre recensements ont suivi la méthodologie caractéristique des recensements modernes.

Le recensement de 1940 a souffert d'une exécution assez déficiente. Les résultats ont été partiellement dépouillés et publiés dans les annuaires statistiques par région et selon le sexe.

Le recensement de 1950 a bénéficié de conditions techniques favorables et c'est, dans la série, celui qui offre le plus de garanties quant aux résultats. Il a fait l'objet d'une exploitation exhaustive et tous les tableaux prévus ont été publiés.

Le recensement de 1960 a été réalisé avec des moyens insuffisants et traduit une sous-estimation qui ne doit pas être excessive. L'exploitation des résultats a été partielle et tardive. Un volume contenant sept tableaux a été publié début 1979.

Finalement, le recensement de 1970 réalisé pendant la période de guerre n'a pas été exploité.

Selon les différentes sources disponibles on peut suivre l'évolution de la population depuis 1928.

Tableau N° 1 - Population de la Guinée-Bissau depuis 1928

<u>Année</u>	<u>Effectifs</u>
1928	327.157
1929	384.394
1936	426.009
1940	345.267
1946	437.787
1949	409.723
1950	508.970
1960	525.437
1970	487.448
1979	777.214

Les effectifs ci-dessus proviennent d'opérations de nature différente, ce qui explique que l'évolution de la population soit apparemment contradictoire. Cependant, selon les renseignements que l'on a sur la qualité des différentes sources, on peut comparer les recensements administratifs de 1929 et 1949, et les recensements de 1950, 1960 et 1979.

Le recensement de 1979 vient confirmer la notable faiblesse du taux d'accroissement naturel. Compte tenu de la sous-estimation du recensement de 1960, on peut considérer que le taux qui reflète le mieux

l'accroissement actuel est celui calculé sur la période comprise entre 1950 et 1979, soit environ 1,5 %. Il s'agit d'un maximum, car la couverture du recensement de 1979 est sans doute supérieure à celle de 1950.

Ce taux est exceptionnel dans le contexte africain. Pour la même période, il n'y a que le Gabon qui possède un taux inférieur (1,0 %); les pays limitrophes, le Sénégal et la Guinée, ont respectivement un taux de 2,4 % et 2,7 %.

Tableau N° 2 - Evolution de l'accroissement naturel

<u>Périodes</u>	<u>Taux en pourcentage</u>
1929-1949	0,32
1950-1960	0,34
1950-1979	1,48
1960-1979	2,16

Aussitôt après l'indépendance, le gouvernement a manifesté la volonté de réaliser un recensement pour pouvoir asseoir la planification du développement économique. A l'instar des autres pays africains, un projet d'exécution a été soumis au Fonds des Nations Unies pour les Activités en Matière de Population (FNUAP) qui a apporté sa collaboration dans le cadre du cycle de 1980 du Programme Africain de Recensements.

Base Légale

Le Décret N° 17/A/78 du 1er Juin 1978 autorise la réalisation du recensement, désigne le Directeur National du Recensement et porte création du Département Central de Recensement (D.C.R.) à l'intérieur de la Direction de la Statistique, une des directions du Ministère de la Coordination Economique et du Plan. En outre, le texte prévoit la création des organes de support et de coordination. Finalement, une communication dans le Journal Officiel du 23 Septembre 1978 a précisé la période censitaire.

B - ORGANISATION ET EXECUTION DU RECENSEMENT

1. Description de l'Organisation

Calendrier des principales activités

Campagne cartographique	Juillet 1977 - Décembre 1978
Plan d'exécution	Février 1978 - Mars 1978
Confection du questionnaire provisoire et des documents annexes	Mars 1978 - Octobre 1978
Programme de publicité	Juin 1978
Plan provisoire de tabulation	Juin 1978 - Décembre 1978
Loi sur le recensement	Juillet 1978
Elaboration de la liste des codes	Juillet 1978 - Août 1978
Pré-enquête	Octobre 1978
Recensement-pilote	20-24 Novembre 1978
Répertoire définitif des localités	Décembre 1978
Découpage cartographique	Décembre 1978 - Février 1979
Mise au point, impression et distribution du questionnaire définitif	Décembre 1978 - Février 1979
Rédaction des manuels	Décembre 1978
Formation des assistants régionaux	Décembre 1978
Campagne publicitaire	Janvier 1979 - Mars 1979
Recrutement et formation des agents	15 Mars 1979 - 15 Avril 1979
Dénombrement	16-29 Avril 1979
Réception et contrôle des documents	Mai 1979
* Codification et contrôles	Mai 1979 - Septembre 1979
Résultats provisoires	Juin 1979
* Saisie et traitement des données	Juin 1979 - Février 1980
* Publication des résultats provisoires	Juillet 1979
* Edition des tableaux	Mars 1980
* Analyse et publication	Mars 1980 - Mars 1981
* Dates provisoires	

1.1. Les Institutions du Recensement

Le texte de loi sur le recensement prévoyait la création de structures qui avaient pour fonction de mobiliser les efforts et les compétences afin d'appuyer, coordonner et exécuter le recensement.

Le Comité National du Recensement (C.N.R.), avait la responsabilité de la coordination des apports des différents ministères aux opérations du recensement. Le comité, sous la présidence du Ministre de la Planification, était constitué par les Ministres des Finances, de l'Agriculture et de l'Elevage, de la Santé et des Affaires Sociales, de l'Education, de l'Information, des Transports, des Travaux Publics et de l'Urbanisme, et des Forces Armées; et par les Directeurs de l'Administration Interne et du Département Central du Recensement.

Le comité était représenté au niveau de chaque région par des sous-comités composés de fonctionnaires régionaux des ministères cités. Ces comités mettaient en pratique les décisions du Comité National du Recensement et apportaient un soutien administratif aux Départements Régionaux de Recensement (organes techniques).

Le Comité Technique, présidé par le Directeur du Recensement. Il fonctionnait en tant qu'organe de conception et soumettait à l'approbation du C.N.R. les procédures adoptées pour chaque phase importante des travaux. Le comité était composé des représentants des Ministères de l'Education, de l'Agriculture et de la Santé, de quatre délégués du Ministère de la Planification et des experts des Nations Unies chargés des différentes phases du recensement.

Le Comité National de la Publicité, avait la responsabilité de la coordination de tous les travaux nécessaires à la sensibilisation de l'opinion publique. Il était composé des directeurs de l'Information (président), de l'Education, de la Radio-Diffusion, de la Presse écrite, des représentants du Parti politique, des Syndicats, de l'Organisation de la Jeunesse et des responsables de la section de la Publicité du Département Central du Recensement.

Le Département Central du Recensement (D.C.R.), a été créé à l'intérieur de la Direction Générale de la Statistique (Ministère de la Planification). Le D.C.R. avait la charge de la conception et de l'exécution du recensement. Ses initiatives étaient soumises pour discussion au Comité Technique, qui, de son côté, les présentait pour approbation au Comité National.

Organigramme du recensement

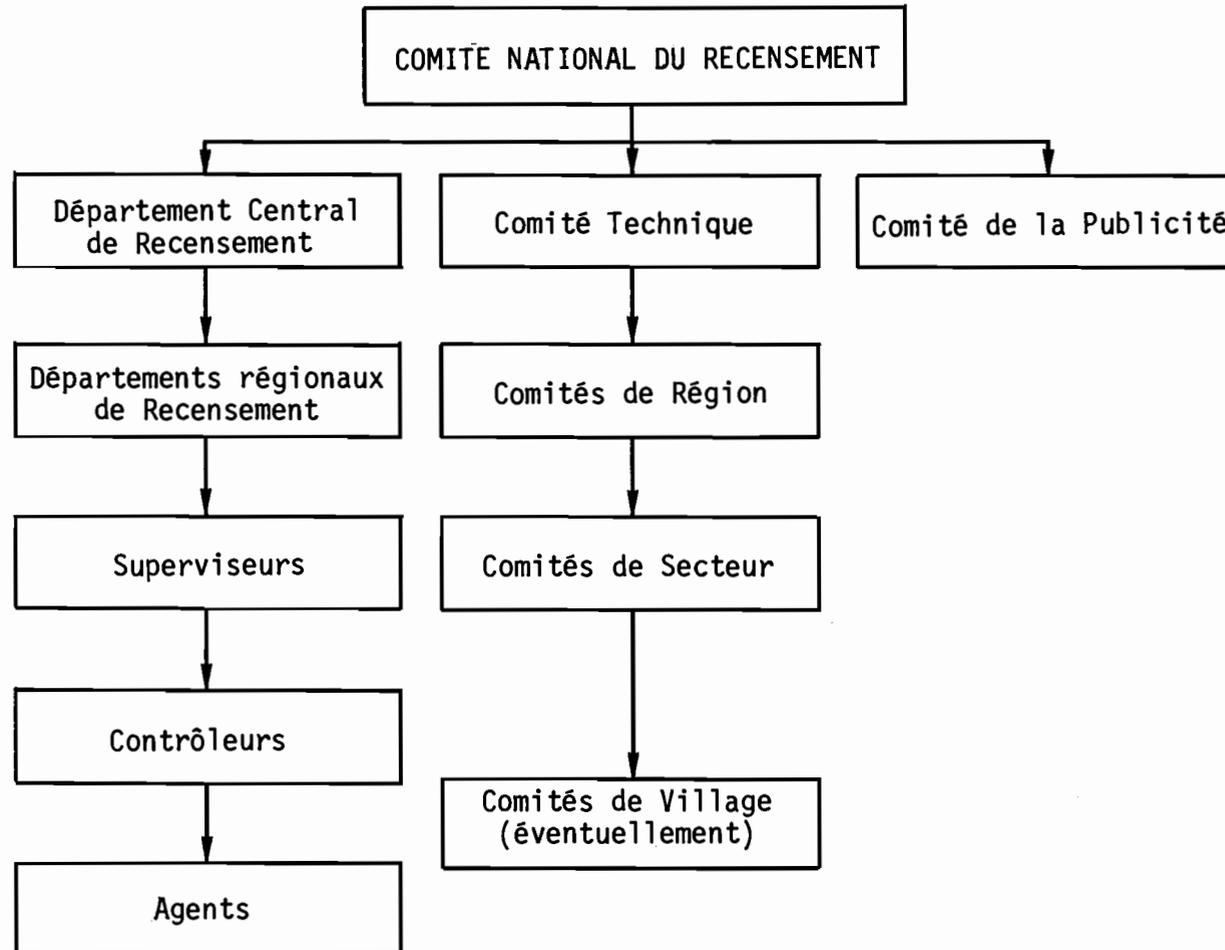
Divisions
administratives et
opérationnelles

Régions (8)

Secteurs (37)

Zones de Contrôle

Districts de
Dénombrement



Organisation
administrative

Commissariat
d'Etat
de la Région

Commissariat
d'Etat
de Secteur

Le D.C.R. a travaillé en collaboration avec les experts et les consultants régionaux des Nations Unies. La structure du D.C.R. a évolué selon la progression des travaux. Actuellement, son activité est orientée vers la codification et la gestion des dossiers. Au départ, ses activités étaient distribuées selon les services suivants :

- 1 - Service Administratif et de Gestion Financière (8 fonctionnaires).
- 2 - Service Cartographique (1 responsable, 24 assistants et 17 dessinateurs).
- 3 - Service de la Méthodologie et des Opérations de Terrain (1 responsable et 11 assistants).
- 4 - Service de la Publicité (1 responsable).
- 5 - Service de la Formation (1 responsable).

Ces deux derniers services avaient pour fonction la liaison entre le D.C.R. et les centres extérieurs d'exécution. Une fois la conception de la campagne publicitaire mise au point, son exécution était du ressort du Comité de la Publicité. En ce qui concerne la Formation, son exécution était décentralisée au niveau des comités régionaux du recensement.

Les services typographiques ont été assurés par l'Imprimerie Nationale. Quant au traitement informatique, il a été donné en sous-traitance.

Une fois le dénombrement terminé, l'atelier de cartographie a corrigé et complété les cartes selon les derniers renseignements fournis par les agents; le service de la formation s'est occupé du démarrage de l'atelier de codification qui emploie 68 personnes; finalement, le Bureau de la Publicité a été dissous.

La présence du D.C.R. était matérialisée sur le terrain par les Départements Régionaux du Recensement (D.R.R.).

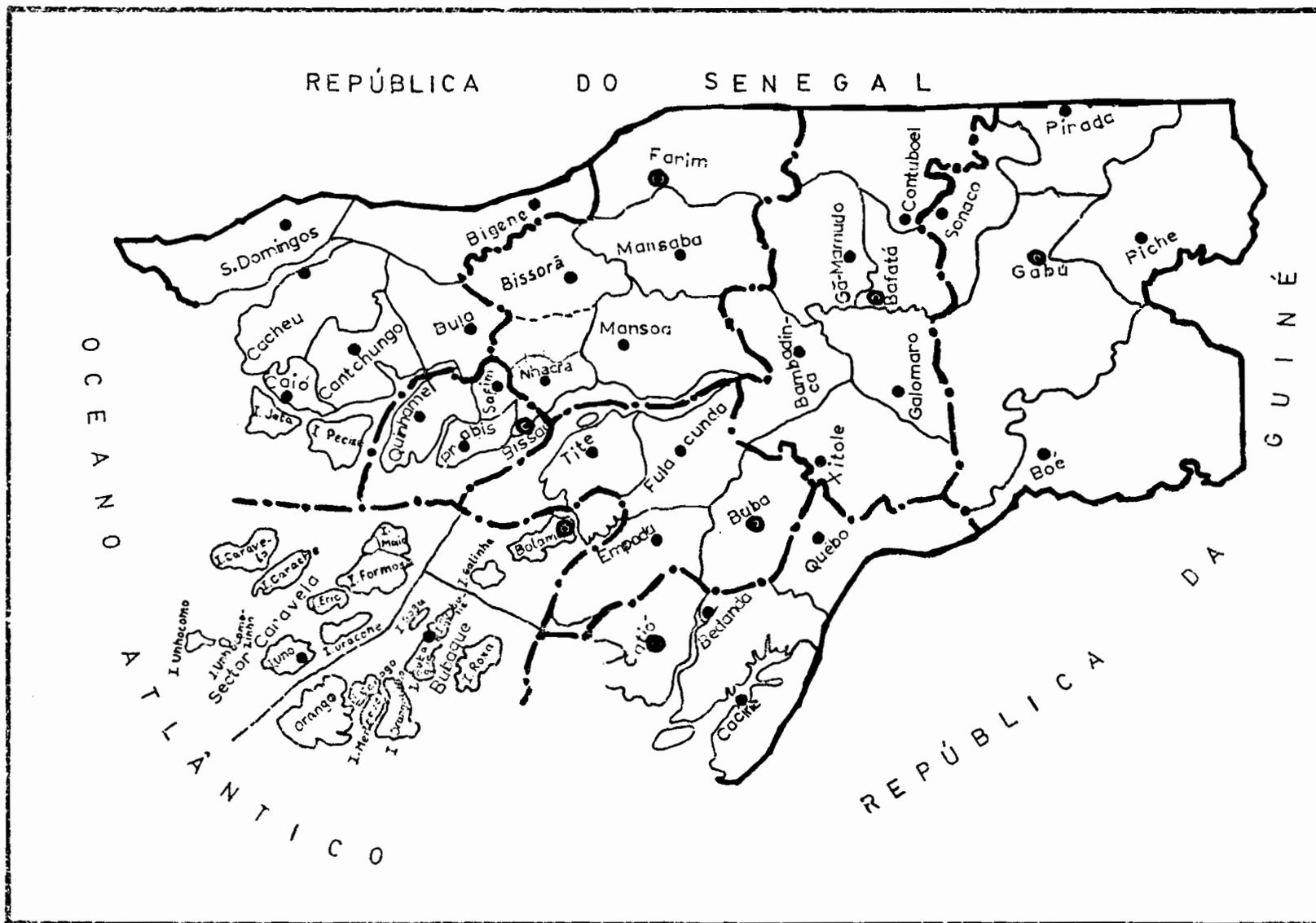
1.2. Organisation Spatiale

La division administrative du pays se trouve considérablement changée par rapport aux recensements antérieurs. Cependant, en partant des villages, il est possible de reconstituer l'un ou l'autre des systèmes administratifs.

A l'époque du recensement, le pays était divisé en 8 Régions et 37 Secteurs administrés respectivement par les Commissariats d'Etat de

DIVISIONS ADMINISTRATIVAS DE GUINEE-BISSAU 1978

MAPA DA DIVISÃO ADMINISTRATIVA DA GUINÉ-BISSAU 1978



- | | | | |
|-----|-----------------------|-----|-----------------------|
| ○ | Sede da Região | ● | Chef-lieu de région |
| ● | Sector Administrativo | --- | Secteur administratif |
| --- | Limites das Regiões | --- | Limites des régions |
| --- | Limites dos Sectores | --- | Limites des secteurs |

la Région ou du Secteur. Le recensement, tout en respectant les limites du secteur, a utilisé deux unités opérationnelles : la zone de contrôle et le district de dénombrement.

Le dispositif constitué par les Comités des Régions et des Secteurs, mis en place pour apporter un soutien administratif et logistique aux opérations, était l'homologue de la structure administrative, constituée par les Commissariats d'Etat de la Région et du Secteur. Le dispositif technique qui dépendait du D.C.R. s'arrêtait au niveau de la région. Au niveau du secteur, le D.C.R. n'était représenté que par le superviseur, qui était secondé par le Comité du Secteur.

Les Départements Régionaux de Recensement étaient responsables du recrutement et de la formation des superviseurs qui, de leur côté, recrutèrent et formèrent les contrôleurs et les agents.

1.3. Moyens matériels

Les activités préparatoires, surtout la cartographie et le dénombrement, ont utilisé 30 véhicules, 20 mobylettes et 5 bateaux. En outre, on a eu besoin de façon intermittente d'un nombre non précisé de véhicules appartenant à l'Administration. Au moment du dénombrement, chaque superviseur de Secteur disposait d'un véhicule pour effectuer les contrôles. La consommation d'essence pendant la période censitaire a été de 200 litres par région.

Chaque région disposait d'un garage et d'une voiture de réserve. Chaque secteur disposait d'un local de travail pour entreposer le matériel. On a dû acheter pour les besoins du recensement l'équipement cartographique complet (matériel de bureau et de terrain).

1.4. Coût

Le budget calculé en 1976 a été modifié dans son affectation annuelle, mais n'a pas été dépassé. Le coût global s'élève à 1.185.000 US \$, soit un coût moyen par habitant de 1,52 US \$/. Il s'agit d'un coût apparemment supérieur à la moyenne constatée dans d'autres pays, mais les comparaisons sont impossibles, compte tenu du nombre et de la spécificité des facteurs qui entrent en jeu. Pour les futurs recensements, le coût sera sans doute inférieur, compte tenu des investissements de base qui ont été faits pour cette première opération.

Principaux postes du budget (en milliers de dollars : 1 US \$/ = 34 pesos)

Salaires du personnel national et international	788,0
Formation	23,0
Matériel fongible	26,0
Matériel non fongible	30,0
Véhicules	72,0
Divers, entretien du matériel et loyers	29,5
Recensement-pilote	46,0
Informatique	<u>170,5</u>
Total	1.185,0

2. Tests et recensement-pilote

Le premier test réalisé en Octobre 1978 dans deux secteurs de la région de Bissau avait pour seul objectif l'initiation aux travaux de collecte du personnel permanent du Département Central du Recensement. Il préparait en cela le recensement-pilote.

Celui-ci a eu lieu du 20 au 24 Novembre 1978. L'échantillon a été constitué par choix raisonné, de façon à couvrir le territoire national. On a choisi dans chaque secteur deux villages relativement petits et ayant une ethnie prédominante. A l'intérieur d'un village, on a tiré une famille sur 20, ce qui a permis d'interroger en moyenne 15 familles par village. Le nombre de personnes recensées a été d'environ 6.600. Les responsables techniques des régions et les futurs superviseurs ont travaillé respectivement en tant que contrôleurs et agents recenseurs. Un manuel a été élaboré à leur intention. Le personnel disposait déjà de cartes de district et des listes de familles par village.

Les objectifs du recensement-pilote étaient surtout orientés vers la mise à l'épreuve du questionnaire et des futurs superviseurs et contrôleurs. On voulait aussi avoir une idée sur les types de problèmes qu'on rencontrerait dans les domaines de l'organisation, des communications, de la collaboration entre les différents comités et de l'accueil de la population.

Pendant les deux mois qui ont suivi l'opération, les responsables régionaux ont été réunis par petits groupes au D.C.R. où ils ont fait part de leurs observations. Les agents recenseurs ont été invités par

groupes de secteurs voisins pour apporter leurs commentaires.

Bien que les résultats n'aient pas été exploités, on a décidé de modifier la formulation de quelques questions, d'éliminer celles concernant le dénombrement du bétail et d'élaborer pour chaque secteur un calendrier historique pour l'attribution des âges. En outre, on a redéfini la stratégie des contrôles de terrain, étoffé les instructions aux agents, renforcé la formation et reconnu la nécessité d'un effort supplémentaire dans le domaine de la publicité.

3. Champ du recensement

Le Recensement de la Population et de l'Habitat concerne les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire national. L'opération a été simultanée et exhaustive. La date de référence adoptée a été la nuit du 15 au 16 Avril. La période d'absence ou de séjour portait sur six mois.

4. Cartographie

Documents utilisés

La qualité des documents a beaucoup facilité le travail et les résultats sont excellents :

- a) Une carte au 1/50ème constituée de 72 feuillets dont les dates d'exécution se situent aux alentours de 1968.
- b) Une carte datant de 1961 au 1/500.000ème.
- c) Des documents du cadastre.
- d) Des jeux de photos aériennes datant d'après l'indépendance pour quelques zones du territoire.
- e) Répertoire des villages et inventaire des familles par village, documents mis à jour chaque année par l'administration.

Service cartographique

Il a été créé pour les besoins du recensement et est devenu un service permanent de la Direction de la Statistique. L'expert cartographe des Nations Unies a travaillé avec son homologue local, topographe de formation, délégué par le Ministère des Travaux Publics. Sous leur direction

ont travaillé 24 assistants, répartis en 3 équipes de terrain, et 12 dessinateurs. Leur degré d'instruction était respectivement le C.E.P.E. et le 1er cycle de l'enseignement technique. Ce personnel a passé plusieurs tests de recrutement et suivi une formation théorique et pratique.

Phases du travail cartographique

a) Découpage en salle - On a d'abord déterminé les limites des unités administratives (8 Régions et 37 Secteurs); ensuite, en fonction des renseignements contenus dans le Répertoire des Villages, on a découpé les Secteurs en zones de dénombrement, sous-divisées en districts contenant environ 650 personnes.

Au fur et à mesure que le travail se poursuivait sur le terrain, les documents étaient centralisés et les cartes mises à jour. On redéfinissait à nouveau les limites des zones et des districts s'ils s'étaient avérés disproportionnés avec la taille voulue. Finalement, on tirait des copies au 1/50ème en y intégrant une légende pour faciliter la lecture et la localisation.

b) Campagne cartographique - Chaque assistant disposait d'un manuel, d'un questionnaire, d'une liste de localités et d'un fond de carte. Les agents étaient chargés de vérifier l'existence des villages, d'intégrer dans le répertoire les villages manquants, de relever les différents noms pour un même village ou quartier, de tracer les limites du district, des zones et des villages, de positionner les localités, les maisons, les voies d'accès, cours d'eau et les repères principaux.

Ces informations étaient consignées sur le carnet cartographique de village, qui en plus contenait les effectifs de population, le nombre de maisons et de familles, et une liste numérotée des chefs de famille.

L'archipel des Bijagos, dont la population atteint les 17.000 habitants, n'a pas fait l'objet d'une cartographie exhaustive par manque de moyens. Cependant, les autorités administratives ont fourni la liste des villages et pour chaque village, la liste des ménages.

5. Exécution du Recensement

5.1. Recrutement et formation du personnel

Comme il a été signalé, la structure du D.C.R. a évolué selon l'avancement des travaux. A Bissau, ont travaillé jusqu'au dénombrement 58 personnes, dont 36 étaient affectées à la cartographie. Les fonctionnaires qui ont été mutés au D.C.R. venaient dans leur majorité de la Direction de la Statistique.

Le recensement a nécessité, à un moment ou à un autre, la collaboration de 1.379 personnes, dont les 58 déjà citées, 16 fonctionnaires des Départements Régionaux, 37 superviseurs des Secteurs, 200 contrôleurs, 1.000 agents et 68 codificateurs. Les phases de saisie-vérification et traitement informatique ont été sous-traitées. Les responsables des Régions et des Secteurs ont été recrutés parmi les fonctionnaires déjà sur place des différents ministères. La majorité possédait une expérience acquise pendant les recensements précédents. Ensemble avec le personnel technique du D.C.R. ils ont suivi deux séminaires de formation et pris part au test et au recensement-pilote.

Les contrôleurs et les agents ont été recrutés par secteur et formés pendant douze jours par les superviseurs. Ce personnel a été choisi parmi les instituteurs et les étudiants. Le Ministère de l'Education Nationale a suspendu le fonctionnement des écoles primaires pendant deux semaines.

Toutes les catégories de personnel, y compris les techniciens du D.C.R. avaient leur manuel.

5.2. Méthode de dénombrement

Le dénombrement a été réalisé en 14 jours avec un jour d'avance sur la date limite. La période censitaire, bien que constituant une innovation par rapport aux anciens recensements, s'est révélée adéquate aussi bien du point de vue des conditions climatiques que des mouvements de population.

Trois jours avant le début du dénombrement, le personnel a procédé à la reconnaissance et à la distribution des Zones et Districts de recensement. En même temps, la population a été avertie des dates des passages, afin d'éviter un nombre trop grand de résidents absents.

Une équipe constituée d'un contrôleur et cinq agents était affectée à une zone. Chaque agent avait, pour la durée du dénombrement, la charge d'un district qui contenait quelque 650 habitants. La taille de ces unités était à peu près uniforme, car la densité de la population ne comporte pas de grands écarts. A l'intérieur de chaque village (tabanca) le dénombrement a été mené par unité ménage, selon une liste préalablement établie. L'agent s'entretenait individuellement avec chaque recensé présent et remplissait lui-même le questionnaire. Chaque agent possédait la carte de son district.

Le contrôleur vérifiait que chaque ménage avait été recensé et contrôlait sur le terrain un dossier sur 20. En outre, il veillait à ce que chaque questionnaire soit entièrement rempli. Un schéma de contrôle de cohérence des réponses a été adopté.

Les superviseurs avaient à leur charge les Zones composant leurs Secteurs. Ils remplissaient un rôle de consultants techniques pour les problèmes non prévus dans les instructions, vérifiaient que chaque zone avait été dénombrée exhaustivement, recensaient les ménages collectifs, centralisaient les dossiers et les envoyaient aux responsables régionaux.

5.3. Information et sensibilisation

Le Service de la Publicité à l'intérieur du D.C.R. était chargé de la conception, mais la mise sur support et la diffusion étaient du ressort du Comité.

Les premières activités d'information sur le recensement ont débuté avec la campagne cartographique qui a couvert tout le pays. En effet, les agents expliquaient, pendant leur travail, à la population, qu'un recensement allait avoir lieu.

Compte tenu du faible degré d'instruction de la population, la campagne a été menée surtout par l'intermédiaire des comités de village et du réseau scolaire, ainsi que par la radio et les arts graphiques. La presse écrite a joué un rôle dans les centres urbains et auprès des fonctionnaires.

Les instituteurs ont intégré dans leurs programmes deux leçons sur le thème du recensement. On y expliquait les objectifs et les procédures du recensement, ainsi que la nécessité d'obtenir une couverture

totale de tous les citoyens. On insistait particulièrement sur le caractère confidentiel des données et sur le fait que le recensement ne servirait pas à lever des impôts.

Les émissions radio ont été diffusées dans les langues locales. En plus des communiqués et des spots publicitaires émis régulièrement, des fonctionnaires, des ministres et le Président de la République ont expliqué les objectifs et les procédures du recensement tout au long des activités préparatoires.

Des affiches et des auto-collants ont été distribués dans tout le territoire. Des "tee-shirts" imprimés avec des motifs allusifs au recensement ont remporté un succès populaire. Une série complète de timbres postes a été émise, ainsi que des cartes postales. Une brochure a été diffusée parmi la Fonction Publique, le secteur privé et le réseau du Parti.

Des efforts particuliers ont été faits envers les Bijagos, ethnie insulaire, et les Felupes, pêcheurs nomades. A la veille du dénombrement, le Président de la République a fait un discours en expliquant les objectifs du recensement et demandant la collaboration de tous les citoyens.

Tous ces efforts ont contribué à ce que la population se soit montrée très réceptive et ait collaboré efficacement avec les agents recenseurs.

6. Exploitation

6.1. Codification et vérification

Le Service de la Codification se chargeait aussi de la réception, du contrôle et de la gestion des dossiers. Les premiers contrôles à Bissau étaient complémentaires à ceux pratiqués sur le terrain. On s'est employé à vérifier l'exhaustivité du recensement, à contrôler les codes géographiques utilisés, et à examiner la complétude des questionnaires.

L'opération a nécessité le concours de 68 agents qui ont passé des tests d'aptitude et suivi une formation de 15 jours, prolongée pendant un mois par des contrôles individuels à 100 %. Pour assurer un bon niveau d'exécution, le recrutement a posé quelques difficultés, une fois que les agents de terrain (instituteurs et lycéens) n'étaient pas

disponibles. On a réussi cependant à constituer une bonne équipe en choisissant des fonctionnaires et des jeunes gens ayant un bon niveau d'instruction. Les soins apportés au recrutement et à l'exécution sont justifiés par le fait que la saisie et le traitement informatique des données ne se font pas dans le pays.

La mise au propre des données se faisait en même temps que le chiffrement. Le personnel utilisait un manuel d'instructions pour contrôler la cohérence interne des données et suppléer les lacunes éventuelles. Le chiffrement s'est fait directement sur les dossiers ménage. La codification a été organisée selon trois phases, effectuées par trois équipes distinctes. La première phase concernait le chiffrement des dossiers qui ne présentaient pas de problèmes. Les instructions du manuel permettaient, pendant cette phase, de détecter les dossiers entachés d'une erreur ou d'une anomalie. Ces dossiers étaient traités par une équipe spécialisée. Finalement, une troisième équipe vérifiait exhaustivement le travail des précédentes.

Un superviseur avait la responsabilité de chaque groupe de travail, sous-divisé en 4 équipes de 5 personnes, dont une responsable de la qualité et du rendement de la production de l'équipe.

6.2. Informations créées à la codification

A l'exception du nom, toutes les questions seront exploitées. Le plan provisoire des tableaux prévoit la création d'une variable, pour laquelle on n'a pas posé de question. En effet, on a demandé aux agents de remplir le dossier ménage selon un ordre où, après le chef de ménage, ses femmes sont classées par rang de mariage et chaque femme est suivie par ses enfants résidant habituellement dans le ménage.

Ainsi la première femme est suivie par ses enfants, la deuxième femme est suivie par ses enfants, etc. Cette disposition est contrôlée à l'aide de la colonne relative aux liens de parenté. Pour chaque femme, et dans la colonne relative au sexe, le codifieur inscrit le nombre d'enfants résidents de cette femme. De cette variable on extrait les tableaux N° 8 et N° 9.

6.3. Traitement informatique des données

Le traitement se fait à Lisbonne. En effet, le pays ne possédait pas encore une infrastructure matérielle et humaine pour l'installation d'une unité informatique. En l'absence d'un équipement mécanographique classique, et compte tenu du fait que les planificateurs attendent les résultats, on a préféré sous-traiter la saisie et l'exploitation des données.

La sous-traitance concerne l'emploi des machines, car le traitement est mené par un informaticien guinéen et son homologue expert du FNUAP. Deux fonctionnaires guinéens assureront auprès des informaticiens l'exécution du programme de contrôle et de corrections automatiques des données. Le logiciel employé est comme d'habitude le COCENTS. La sortie des tableaux est attendue pour le mois de Mars 1980.

6.4. Archivage des données

En fin d'opération, tous les dossiers reviendront à Bissau, ainsi que les bandes magnétiques contenant les fichiers.

C - QUESTIONNAIRE

1. Présentation

Les agents ont utilisé deux formulaires distincts, un pour les ménages et l'autre pour les ménages collectifs. Les deux imprimés contiennent les mêmes questions à l'exception de celle concernant les liens de parenté.

Le questionnaire, rédigé en portugais, se présente sous la forme d'une grande feuille de ménage formant 4 pages. Sur la première page, figurent l'identification du ménage, la définition de la population résidente et la transcription de quelques articles de la loi du recensement, qui assurent le caractère confidentiel des données.

Les deux pages centrales contiennent les 15 questions, disposées en colonnes. Toutes les questions sont fermées, à l'exception de celles relatives à l'ethnie ou nationalité, au degré d'instruction et à la profession. La majorité des questions sont précodées (voir annexe I).

Sur la dernière page, se trouve la partie relative à l'habitat, constituée de 6 questions, toutes fermées et précodées.

Le dossier des ménages collectifs, de couleur différente, a la même présentation, à l'exception de la dernière page, où sont imprimées les instructions relatives à la collecte.

2. Définitions

En plus de l'individu, les unités statistiques utilisées sont le ménage et le logement qui répondent aux définitions classiques. Pour éviter des fausses interprétations dans la traduction des termes adoptés, il faut entendre par ménage, logement et ménage collectif, respectivement : familia, habitação et convivência.

Les recommandations des Nations Unies en matière de recensement ont servi de base à l'établissement des 15 questions retenues, moyennant quelques adaptations au contexte culturel et socio-économique du pays. On remarque l'absence des questions concernant la mortalité et la fécondité. La distinction urbain/rural n'a pas été retenue, compte tenu du faible développement du secteur urbain. Cependant, l'agglomération de Bissau constitue une division administrative distincte.

1 - Nom - Il a été conseillé aux agents de recueillir tous les noms par lesquels une personne est connue par son entourage. Pour les enfants, à qui on ne donne pas de nom avant un certain âge, on a attribué le nom de la mère tout en signalant le cas sur une case spéciale.

2 - Situation de résidence - Répond à la définition courante. La période de séjour ou l'absence est de 6 mois. Les modalités sont les résidents présents, les résidents absents et les non-résidents qui correspondent à la définition habituelle de visiteurs.

3 - Lien de parenté - Il s'agit d'une question ouverte où on a prévu de codifier tous les liens de parenté selon le système européen. A partir de cette question, on pourra déduire les ménages monogames et polygames.

4 - Sexe

5 - Age - Cette question a fait l'objet de soins particuliers. Les agents se sont aidés de calendriers régionaux, de listes des classes d'âge traditionnelles selon les ethnies et d'instructions relatives à l'estimation des âges. L'âge a été collecté en années, ou en mois ou en jours avec un code désignant chaque cas, sauf pour les personnes qui avaient un document justifiant leur âge.

6 - Etat matrimonial - Comprenait 5 modalités selon la situation au dernier événement : célibataires pour ceux jamais mariés, mariés selon la coutume ou le droit, veufs, divorcés ou séparés, qu'il s'agisse d'un état de fait ou de droit.

7 - Ethnie et nationalité - L'ethnie était enregistrée seulement pour les nationaux. On acceptait que quelqu'un puisse se déclarer sans ethnie.

8 - Lieu de naissance - Pour les nationaux, les réponses étaient ventilées selon le village, le secteur et la région. Pour les étrangers, seul le pays a été pris en considération.

9 - Fréquentation scolaire - Il s'agit d'une question d'état qui fait référence à la situation à la date du recensement pour la population âgée de 7 ans et plus. C'est une question fermée par rapport aux établissements du système éducatif et ouverte par rapport au nombre d'années d'études. La désignation "autres" recouvre les écoles coraniques et les établissements fréquentés à l'étranger.

10 - Niveau d'instruction atteint - S'adresse aussi à la population âgée de 7 ans et plus et intègre trois modalités : ne sachant pas lire et écrire, pour ceux qui n'ont jamais fréquenté un enseignement quelconque (la langue de référence peut être nationale ou étrangère), nombre d'années d'études et diplômes obtenus selon le détail de la spécialité.

11 - Langues - Question ouverte aussi bien pour les nationaux que pour les étrangers. On considérait toutes les langues parlées par un individu.

12 - Type d'activité - Concernait la population âgée de 8 ans et plus. On n'a pas adopté une période de référence. Cette question reflète l'occupation principale plutôt que la distinction entre population active et inactive, induite par les mécanismes de la production et de

l'emploi. Les modalités retenues sont les suivantes : occupé, chômeur à la recherche d'un nouvel emploi, personne en quête du premier emploi, étudiant, ménagère, autres. Dans ce dernier poste, on prévoit la codification des retraités et pensionnaires, invalides, rentiers et mendiants.

13 - Profession - Concerne la profession principale, soit selon le temps passé, soit selon la rémunération perçue. Il s'agit d'une question ouverte dont on a prévu la codification d'un large éventail où les différenciations agricoles ne sont pas représentées.

14 - Situation dans la profession - On distingue les personnes qui travaillent pour leur compte (employeur et indépendants), celles qui travaillent pour quelqu'un selon qu'elles touchent ou ne touchent pas une rémunération et celles qui travaillent pour leur famille, selon les liens de parenté.

15 - Branche d'activité - C'est une question fermée en ce qui concerne le secteur agricole et ouverte pour les autres secteurs dont le code compte 97 postes.

Habitat

Le recensement avait encore pour objectif de déterminer le nombre de bâtiments par ménage, qu'ils soient habités ou réservés à d'autres fins, et le nombre de logements par ménage. Les logements ont été enquêtés selon les matériaux de construction des murs et des toits, le nombre de pièces, le mode d'éclairage et d'adduction d'eau et les équipements sanitaires.

D - TABULATION ET PUBLICATION

Le plan provisoire des tabulations prévoit 23 tableaux concernant les populations, 7 l'habitat et 12 relatifs aux villages.

Les divisions territoriales sont la région et le secteur. La dichotomie urbain/rural n'a pas été retenue, mais certains tableaux présentent les résultats par ville.

1. Tableaux sur la population

1. Population présente et résidente selon les divisions territoriales et les localités par âge et sexe.
2. Les unités administratives, selon les localités, la densité, le nombre de logements, de ménages et de ménages collectifs, et selon la population résidente.
3. Les unités administratives selon les logements, les ménages et les ménages collectifs, et selon la population résidente par sexe et par localité.
4. Population résidente par sexe et âge selon la taille de la localité de résidence.
5. Ménages selon la taille par secteur.
6. Ménages selon la taille et le type de ménage.
7. Ménages selon la taille et le type par secteur.
8. Mères selon le nombre de fils vivants et présents par secteur:
9. Mères selon le nombre de fils vivants et présents par âge de la mère et par région.
10. Ménages collectifs selon la taille par secteur.
11. Population résidente selon la nationalité, le lieu de naissance, le sexe et l'âge par secteur.
12. Population résidente nationale selon l'ethnie et par secteur.
13. Etrangers selon la nationalité et le sexe par secteur.
14. Population résidente selon le sexe et la situation matrimoniale par âge.
15. Population résidente selon le sexe et le niveau d'instruction par âge.
16. Population résidente selon le sexe et la langue par secteur.
17. Population résidente selon le type d'activité et par secteur.
18. Population résidente selon le type d'activité par âge et par secteur et région.
19. Population active agricole selon l'activité secondaire exercée pendant l'année et pendant la saison sèche par secteur.

20. Population résidente active non-agricole selon l'âge et le sexe par profession, région et ville.
21. Population résidente occupée selon la situation dans la profession par région et ville.
22. Population résidente active selon les types d'activité par secteur.
23. Population résidente active selon les conditions socio-économiques par secteur.

2. Tableaux sur l'habitat

1. Constructions selon le type et la destination par secteur.
2. Constructions non traditionnelles selon les modes d'éclairage et d'adduction d'eau, et les équipements sanitaires par secteur.
3. Constructions traditionnelles selon les matériaux de construction par secteur.
4. Logements selon le nombre de pièces, le type et la destination des constructions par secteur.
5. Logements selon les modes d'éclairage, d'adduction d'eau et les équipements sanitaires par secteur.
6. Logements selon le nombre de pièces, la destination et le type de construction par type de ménage et par région.
7. Logements selon les modes d'éclairage et d'adduction d'eau et les équipements sanitaires par type de ménage et par région.

3. Tableaux sur les villages (tabancas)

Sont prévus 12 tableaux par secteur et région, qui présentent les villages selon les croisements des variables relatives à l'habitat.

4. Publications

Actuellement, le plan des publications n'a pas été tout à fait arrêté. On prévoit cependant 4 volumes :

- | | |
|-----------|--|
| Volume I | Méthodologie du Recensement. |
| Volume II | Répertoire des localités selon population résidente, sexe et par nombre de logements selon les conditions d'habitat. |

Volume III Caractéristiques démographiques et sociales de la population.

Volume IV Caractéristiques économiques et conditions d'habitat de la population.

E - EVALUATION

Bien que prévue, on n'a pas encore fixé la date de réalisation de l'enquête post-censitaire destinée à calculer le taux de couverture et à évaluer la qualité des informations.

En attendant cette enquête et l'analyse des résultats, on ne dispose pas pour le moment des moyens nécessaires à une évaluation du recensement.

Cependant, on peut croire que l'opération a été réussie, compte tenu de la modestie des objectifs visés, des soins avec lesquels les différentes phases ont été menées, du niveau des agents recenseurs (instituteurs et lycéens), et de l'accueil de la population.

ANNEXE

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION 16 Avril 1979

. Questionnaire ménage.

Número da ordem	Nome	Situação de residência	Relação com o chefe de família	Sexo	Idade	Estado civil	Etnia e nacionalidade	Naturalidade
1	2	3	4	5	6	7	8	9
_____	Primeiro nome _____ Último apelido: _____ Crianças sem nome <input type="checkbox"/>	Pessoas residentes: Presentes <input type="checkbox"/> 1 Ausentes: Há mais de 6 meses. <input type="checkbox"/> 2 Há menos de 6 meses <input type="checkbox"/> 3 Pessoas não residentes: Presentes <input type="checkbox"/> 4	Chefe de família .. <input type="checkbox"/> 1 Mulher <input type="checkbox"/> 2 Filho <input type="checkbox"/> 3 Outra relação com o chefe de família:	M .. <input type="checkbox"/> 1 F... <input type="checkbox"/> 2	N.º de anos ____/____/____ N.º de meses ____/____/____ N.º de dias ____/____/____	Solteiros <input type="checkbox"/> 1 Casados <input type="checkbox"/> 2 Viúvos <input type="checkbox"/> 3 Divorc. <input type="checkbox"/> 4 Separ. <input type="checkbox"/> 5	Etnia dos nacionais: .. _____ Nacionalidade dos estrangeiros: _____	Nascidos no país: Região _____ Sector _____ Tabanca _____ Nascidos no estrang.: País _____
_____	Primeiro nome _____ Último apelido: _____ Crianças sem nome <input type="checkbox"/>	Pessoas residentes: Presentes <input type="checkbox"/> 1 Ausentes: Há mais de 6 meses. <input type="checkbox"/> 2 Há menos de 6 meses <input type="checkbox"/> 3 Pessoas não residentes: Presentes <input type="checkbox"/> 4	Chefe de família .. <input type="checkbox"/> 1 Mulher <input type="checkbox"/> 2 Filho <input type="checkbox"/> 3 Outra relação com o chefe de família:	M .. <input type="checkbox"/> 1 F... <input type="checkbox"/> 2	N.º de anos ____/____/____ N.º de meses ____/____/____ N.º de dias ____/____/____	Solteiros <input type="checkbox"/> 1 Casados <input type="checkbox"/> 2 Viúvos <input type="checkbox"/> 3 Divorc. <input type="checkbox"/> 4 Separ. <input type="checkbox"/> 5	Etnia dos nacionais: .. _____ Nacionalidade dos estrangeiros: _____	Nascidos no país: Região _____ Sector _____ Tabanca _____ Nascidos no estrang.: País _____
_____	Primeiro nome _____ Último apelido: _____ Crianças sem nome <input type="checkbox"/>	Pessoas residentes: Presentes <input type="checkbox"/> 1 Ausentes: Há mais de 6 meses. <input type="checkbox"/> 2 Há menos de 6 meses <input type="checkbox"/> 3 Pessoas não residentes: Presentes <input type="checkbox"/> 4	Chefe de família .. <input type="checkbox"/> 1 Mulher <input type="checkbox"/> 2 Filho <input type="checkbox"/> 3 Outra relação com o chefe de família:	M .. <input type="checkbox"/> 1 F... <input type="checkbox"/> 2	N.º de anos ____/____/____ N.º de meses ____/____/____ N.º de dias ____/____/____	Solteiros <input type="checkbox"/> 1 Casados <input type="checkbox"/> 2 Viúvos <input type="checkbox"/> 3 Divorc. <input type="checkbox"/> 4 Separ. <input type="checkbox"/> 5	Etnia dos nacionais: .. _____ Nacionalidade dos estrangeiros: _____	Nascidos no país: Região _____ Sector _____ Tabanca _____ Nascidos no estrang.: País _____
_____	Primeiro nome _____ Último apelido: _____ Crianças sem nome <input type="checkbox"/>	Pessoas residentes: Presentes <input type="checkbox"/> 1 Ausentes: Há mais de 6 meses. <input type="checkbox"/> 2 Há menos de 6 meses <input type="checkbox"/> 3 Pessoas não residentes: Presentes <input type="checkbox"/> 4	Chefe de família .. <input type="checkbox"/> 1 Mulher <input type="checkbox"/> 2 Filho <input type="checkbox"/> 3 Outra relação com o chefe de família:	M .. <input type="checkbox"/> 1 F... <input type="checkbox"/> 2	N.º de anos ____/____/____ N.º de meses ____/____/____ N.º de dias ____/____/____	Solteiros <input type="checkbox"/> 1 Casados <input type="checkbox"/> 2 Viúvos <input type="checkbox"/> 3 Divorc. <input type="checkbox"/> 4 Separ. <input type="checkbox"/> 5	Etnia dos nacionais: .. _____ Nacionalidade dos estrangeiros: _____	Nascidos no país: Região _____ Sector _____ Tabanca _____ Nascidos no estrang.: País _____
_____	Primeiro nome _____ Último apelido: _____ Crianças sem nome <input type="checkbox"/>	Pessoas residentes: Presentes <input type="checkbox"/> 1 Ausentes: Há mais de 6 meses. <input type="checkbox"/> 2 Há menos de 6 meses <input type="checkbox"/> 3 Pessoas não residentes: Presentes <input type="checkbox"/> 4	Chefe de família .. <input type="checkbox"/> 1 Mulher <input type="checkbox"/> 2 Filho <input type="checkbox"/> 3 Outra relação com o chefe de família:	M .. <input type="checkbox"/> 1 F... <input type="checkbox"/> 2	N.º de anos ____/____/____ N.º de meses ____/____/____ N.º de dias ____/____/____	Solteiros <input type="checkbox"/> 1 Casados <input type="checkbox"/> 2 Viúvos <input type="checkbox"/> 3 Divorc. <input type="checkbox"/> 4 Separ. <input type="checkbox"/> 5	Etnia dos nacionais: .. _____ Nacionalidade dos estrangeiros: _____	Nascidos no país: Região _____ Sector _____ Tabanca _____ Nascidos no estrang.: País _____
_____	Primeiro nome _____ Último apelido: _____ Crianças sem nome <input type="checkbox"/>	Pessoas residentes: Presentes <input type="checkbox"/> 1 Ausentes: Há mais de 6 meses. <input type="checkbox"/> 2 Há menos de 6 meses <input type="checkbox"/> 3 Pessoas não residentes: Presentes <input type="checkbox"/> 4	Chefe de família .. <input type="checkbox"/> 1 Mulher <input type="checkbox"/> 2 Filho <input type="checkbox"/> 3 Outra relação com o chefe de família:	M .. <input type="checkbox"/> 1 F... <input type="checkbox"/> 2	N.º de anos ____/____/____ N.º de meses ____/____/____ N.º de dias ____/____/____	Solteiros <input type="checkbox"/> 1 Casados <input type="checkbox"/> 2 Viúvos <input type="checkbox"/> 3 Divorc. <input type="checkbox"/> 4 Separ. <input type="checkbox"/> 5	Etnia dos nacionais: .. _____ Nacionalidade dos estrangeiros: _____	Nascidos no país: Região _____ Sector _____ Tabanca _____ Nascidos no estrang.: País _____
_____	Primeiro nome _____ Último apelido: _____ Crianças sem nome <input type="checkbox"/>	Pessoas residentes: Presentes <input type="checkbox"/> 1 Ausentes: Há mais de 6 meses. <input type="checkbox"/> 2 Há menos de 6 meses <input type="checkbox"/> 3 Pessoas não residentes: Presentes <input type="checkbox"/> 4	Chefe de família .. <input type="checkbox"/> 1 Mulher <input type="checkbox"/> 2 Filho <input type="checkbox"/> 3 Outra relação com o chefe de família:	M .. <input type="checkbox"/> 1 F... <input type="checkbox"/> 2	N.º de anos ____/____/____ N.º de meses ____/____/____ N.º de dias ____/____/____	Solteiros <input type="checkbox"/> 1 Casados <input type="checkbox"/> 2 Viúvos <input type="checkbox"/> 3 Divorc. <input type="checkbox"/> 4 Separ. <input type="checkbox"/> 5	Etnia dos nacionais: .. _____ Nacionalidade dos estrangeiros: _____	Nascidos no país: Região _____ Sector _____ Tabanca _____ Nascidos no estrang.: País _____
_____	Primeiro nome _____ Último apelido: _____ Crianças sem nome <input type="checkbox"/>	Pessoas residentes: Presentes <input type="checkbox"/> 1 Ausentes: Há mais de 6 meses. <input type="checkbox"/> 2 Há menos de 6 meses <input type="checkbox"/> 3 Pessoas não residentes: Presentes <input type="checkbox"/> 4	Chefe de família .. <input type="checkbox"/> 1 Mulher <input type="checkbox"/> 2 Filho <input type="checkbox"/> 3 Outra relação com o chefe de família:	M .. <input type="checkbox"/> 1 F... <input type="checkbox"/> 2	N.º de anos ____/____/____ N.º de meses ____/____/____ N.º de dias ____/____/____	Solteiros <input type="checkbox"/> 1 Casados <input type="checkbox"/> 2 Viúvos <input type="checkbox"/> 3 Divorc. <input type="checkbox"/> 4 Separ. <input type="checkbox"/> 5	Etnia dos nacionais: .. _____ Nacionalidade dos estrangeiros: _____	Nascidos no país: Região _____ Sector _____ Tabanca _____ Nascidos no estrang.: País _____

1. Casas

A família tem: Só 1 casa 1
 2 ou mais casas 2
 Quantas: /.../

Casas não destinadas
 à habitação 3
 Quantas: /.../

2. Habitação

Materiais de construção		Divisões	Modos de iluminação	Abastecimento de água	Facilidades sanitárias
das paredes	dos telhados				
1	2	3	4	5	6
Quirrelins <input type="checkbox"/> 1	Palha <input type="checkbox"/> 1	Tem quartos .. <input type="checkbox"/> 1	Electricidade :	Canalizada <input type="checkbox"/> 1	Esgoto público ... <input type="checkbox"/> 1
Quirrelins (revestidos de lama) <input type="checkbox"/> 2	Zinco <input type="checkbox"/> 2	Quantos /.../.../	Rede pública .. <input type="checkbox"/> 1	Furo com bomba. <input type="checkbox"/> 2	Fossa fechada.... <input type="checkbox"/> 2
Lama <input type="checkbox"/> 3	Fibrocimento ... <input type="checkbox"/> 3	Tem sala <input type="checkbox"/> 2	Gerad. particular <input type="checkbox"/> 2	Fonte <input type="checkbox"/> 3	Retrete <input type="checkbox"/> 3
Adobes <input type="checkbox"/> 4	Teijas <input type="checkbox"/> 4	Outras divisões ... <input type="checkbox"/> 3	Outros modos de iluminação :		Ao ar livre <input type="checkbox"/> 4
Tijolos <input type="checkbox"/> 5	Outros materiais <input type="checkbox"/> 5	Quantas /.../.../	Candeeiro <input type="checkbox"/> 3		
Pedra <input type="checkbox"/> 6			Vela <input type="checkbox"/> 4		
Blocos de cimento. <input type="checkbox"/> 7			Testo <input type="checkbox"/> 5		
Betão armado <input type="checkbox"/> 8					
Madeira <input type="checkbox"/> 9					
Outros materiais . <input type="checkbox"/> 10					

NOME DO INQUIRIDOR.

Data: _____ de Abril de 1979

ASSINATURA DO INQUIRIDOR,